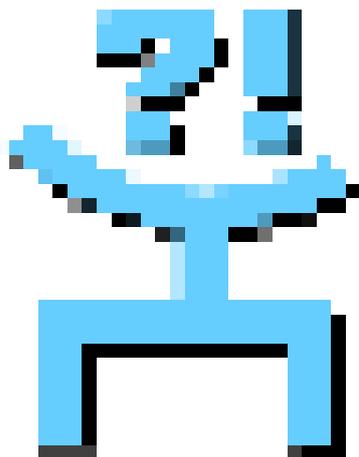


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4502>



Avancement d'échelon 2013-2014

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Date de mise en ligne : jeudi 2 janvier 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Commissions Administratives Paritaires Académiques d'avancement d'échelon :

21 janvier : [certifiés et adjoints d'enseignement](#)

20 janvier, [COPsy](#)

20 janvier, [CPE](#)

Pour le corps des agrégés, l'avancement d'échelon est géré au niveau national. La [CAPN d'avancement d'échelon est prévue pour le 18 au 20 février 2014](#).

Pensez à renvoyer votre fiche syndicale au SNES (à télécharger ci-dessous) :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Fiche syndicale à renvoyer au SNES avant le 20 janvier 2014

